

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE REDON

  
SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
Maison Communautaire  
36 rue de l'Avenir  
35550 PIPRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 février 2018

Le mardi deux mille dix-huit, le mercredi 14 février 2018 à 19 h 30, le Comité dûment convoqué le 02 février 2018 s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. BOURGEAULT Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

**PRESENTS** : RENAULT Christian, BEGUINEL Didier (suppléant), BOURGEAULT Jean-Claude, HUBERT Armelle (suppléante), GARDAN Christine, TEILLARD Louis, MACE Christophe, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, LEBAIN Alexandre, RIDARD Maryse, LEMOINE André, THEAUDIERE Éric, MORICEAU Marie-Françoise, BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, CHAMPION Isabelle, THILLOU Yves, CROSLARD Pascal, QUINTIN Annie, HALLIER Catherine, LERAY Loïc, MAHE Roseline, MERCIER José (suppléant), HOUSSIN Raymond, CHAUDAGNE Michel, REBOUX Pierre-Yves, COUDRAIS André-Jean, PITRE Rémi, ROUAUD Alain, TROUBOUL Jean-Paul, RAZE Marc, GEFFLOT Bernard, PITRE Roger, BAUDU Gérard, MAHE Yvon,

**POUVOIRS** : MOISDON Franck à BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, LEPRETRE Christian à THILLOU Yves, RUFFAULT Joseph à CROSLARD Pascal, GARCIA Joël à LERAY Loïc,

**ABSENTS** : LAURENT Yann, COTTIER Catherine, MENUET Didier, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, LE CHENECHAL Didier, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, JOUIN Alain, ROPERT Céline, ROCHE Hervé, CHEVAL Véronique, TOMAS Franck.



Nombre de délégués	
- en exercice	55
- pouvoirs	4
- présents	36
- absents	15

**18.08: Action de prévention des déchets : Mise en place d'une participation financière à destination des communes pour l'achat de gobelets réutilisables**

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets et pour accompagner les communes à réduire les déchets produits au sein de certains établissements (mairies, maisons des associations, salles polyvalentes...) et lors de manifestations ponctuelles, la commission communication prévention propose la mise en place d'une participation financière aux communes qui souhaitent acheter un lot de gobelets réutilisables.

La participation du syndicat s'élèvera à 20% du prix d'achat d'un lot de gobelets réunissant les conditions suivantes => gobelet de 25 cl en plastique 100% recyclé.

Le principe de facturation sera le même que pour les broyeurs (facturation par le fournisseur pour 80% du montant total directement à la commune - facturation par le fournisseur pour 20% du

Envoyé en préfecture le 06/03/2018

Reçu en préfecture le 06/03/2018

Affiché le **06 MARS 2018**

ID : 035-253500862-20180214-18\_08-DE

montant total directement à la commune). Pour encadrer l'action, une convention entre le fournisseur et le Smictom sera préalablement établie comme cela a été le cas pour les broyeurs.

5 000 € ont été inscrits au budget de service prévention des déchets pour lancer cette action.

L'information de cette proposition sera faite par courrier aux communes et dans le Smictom infos spécial communes pour communiquer sur la nouvelle grille tarifaire de la redevance déchets des établissements communaux.

L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la proposition de la Présidente.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
C.GARDAN

